
ERT 3460 – Formation clinique III

Plan de cours (incluant évaluation)

Introduction

Ce stage de neuf semaines à temps plein vise à permettre à l'étudiant la poursuite du développement de ses compétences (selon les 7 rôles du Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada, ACE 2007) en mettant en pratique un savoir-agir efficace dans des situations authentiques. Ce stage a pour but de favoriser la consolidation des connaissances que l'étudiant a acquises dans ses autres cours du programme d'ergothérapie. Pour atteindre ce but, l'étudiant expérimente diverses situations cliniques sous la supervision d'un ergothérapeute qualifié (superviseur de stage).

Description (selon le répertoire des cours)

Expérience de pratique professionnelle supervisée ayant pour but l'application progressive des différentes étapes de la démarche ergothérapique. Intégration des connaissances, implication dans le travail interprofessionnel. Pratique réflexive.

Compétences et niveau attendu d'un étudiant de 3^e année

L'étudiant met en pratique les 7 rôles du Profil de l'ACE lorsqu'il est exposé aux différentes situations cliniques. Chaque situation clinique (voir situations cliniques attendues, page suivante) sollicite de façon différente chacun des 7 rôles. Pour bien comprendre en quoi consiste chaque rôle, l'étudiant et le superviseur doivent se référer au document « Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada » (disponible sur l'Agora). Afin de faciliter la cotation, des indicateurs de performance attendus d'un étudiant de 3^e année sont décrits au verso de la fiche d'évaluation (format papier) ou en cliquant sur chacun des rôles affichés sur le Portail intégré en évaluation (<http://evaluation.med.umontreal.ca/>). En général, l'étudiant mobilisera les ressources internes (connaissances et savoirs) et externes (livres, sites Web, pairs, autres) adéquates pour un savoir-agir efficace dans une situation clinique donnée. Ainsi, pour informer le superviseur, une liste (non-exhaustive) des ressources utilisées dans les cours de 1^{ère} et 2^e année est fournie en annexe.

Supervision

Pendant son stage, l'étudiant participe activement aux séances de supervision dont la fréquence est déterminée au début du stage lors du contrat. Idéalement, des séances hebdomadaires de supervision sont planifiées dans l'horaire. Le superviseur est invité à offrir une rétroaction formative à toutes les semaines (et pour ce faire, il peut se référer à la fiche d'évaluation).

Évaluation

D'une part, l'étudiant doit effectuer une auto-évaluation hebdomadaire de sa performance en complétant l'évaluation sur le Portail. D'autre part, le superviseur complète obligatoirement la fiche d'évaluation à la mi-stage et à la fin du stage à titre d'évaluation certificative. À noter qu'un code d'accès personnel est transmis à chacun des superviseurs de stage pour procéder à l'évaluation de l'étudiant sur le Portail. Les commentaires justifiant les cotes sont fortement recommandés en tout temps et ils sont requis lorsque la cote est inférieure au niveau « acquis ». À la fin du stage, le superviseur émet sa recommandation (réussite ou échec). Pour réussir son stage, l'étudiant devrait avoir obtenu la cote « acquis » pour l'ensemble des 7 rôles évalués.

Échelle de performance

EXCEPTIONNEL :	Dépasse les compétences attendues d'un étudiant de troisième année.
ACQUIS :	Répond aux compétences attendues d'un étudiant de troisième année.
ACCEPTABLE :	Répond aux compétences attendues d'un étudiant de troisième année, mais a besoin d'encadrement à l'occasion, ou répond aux compétences attendues d'un étudiant de 3 ^e année à l'étape mi-stage.
PROBLÉMATIQUE :	Répond difficilement aux compétences attendues d'un étudiant de troisième année puisqu'il requiert un encadrement important et/ou intègre peu la rétroaction donnée et/ou présente des difficultés à se mobiliser et à s'ajuster aux demandes.
<i>L'échelon « ACQUIS » est le niveau de performance souhaité d'un étudiant de 3^e année pour réussir son stage</i>	

Situations cliniques attendues lors du stage de 3^e année (contenu du cours)

L'étudiant :

1. Prend en charge le dossier du client et assume la majorité des étapes du processus clinique (gestion de la référence, évaluation initiale, plan d'intervention, intervention, réévaluation, suivi, congé, etc.);
2. Planifie, choisit, justifie, et réalise une évaluation/observation standardisée et en interprète les résultats;
3. Planifie et anime l'intervention (individuelle ou de groupe)
4. Rédige des notes et rapports liés à la prise en charge du client selon les différentes étapes du processus clinique (rapport d'évaluation, note de suivi, note de congé, etc.);
5. Participe activement à des rencontres d'équipes interdisciplinaires (ou intra selon le contexte) ou est exposé à différentes formes de collaboration avec d'autres professionnels de la santé (intra ou extra établissement) où il exprime oralement ses observations et ses opinions;
6. Planifie son horaire en fonction des exigences, priorités et possibilités du milieu;
7. Réalise un projet de stage en lien direct avec le contexte (exemple : analyse et implantation d'une d'activité, présentation d'un cas complexe, recension des écrits sur une évaluation, une intervention ou une pathologie, etc.) et en fait la présentation orale à un auditoire (ex. équipe d'ergothérapie).

Calendrier des activités

Rencontres préparatoires 1 ^{er} septembre (local 2042) et 7 octobre (local 3036)	Présentation du plan de cours ERT 3460 Préparation au stage
Du 18 octobre au 17 décembre	Stages à cinq jours /semaine* (total de 315 heures)
Semaine du 15 novembre	Autoévaluation de mi-stage avec le superviseur
Semaine du 13 décembre	Autoévaluation finale avec le superviseur

*Dans le cas où le superviseur est à temps partiel, en absence du superviseur, un répondant ou un co-superviseur (selon le contexte) est identifié.

FICHE D'ÉVALUATION

Nom de l'étudiant : _____ Nom du superviseur : _____

Fiche complétée par : Étudiant Superviseur Date : _____
 Évaluation certificative Évaluation formative Mi-stage Fin de stage
 Pour la période du _____ au _____

Recommandation	
<input type="checkbox"/> Réussite	<input type="checkbox"/> Échec

Fréquence d'exposition aux situations cliniques

Situations cliniques	Aucune	1	2 à 3	4 et plus	Commentaires
1. Prendre en charge un dossier					
2. Évaluation standardisée					
3. Intervention					
4. Rédaction note					
5. Rencontre d'équipe					
6. Planification, gestion horaire					
7. Projet de stage (sujet, temps, commentaires, etc.)					

Évaluation du niveau de performance pour chacun des 7 rôles

Rôles - compétences	Exceptionnel	Acquis	Acceptable	Problématique	Commentaires
1. Expert					
2. Communicateur					
3. Collaborateur					
4. Gestionnaire					
5. Agent de changement					
6. Érudit					
7. Professionnel					

Exemples d'indicateurs de bonne performance pour un étudiant de 3^e année

1. EXPERT

- Recadre, reformule et précise le motif de la référence en ergothérapie;
- Incorpore la perspective du client (intérêts, valeurs, attentes, etc.) dans ses interventions sans porter de jugement de valeurs;
- Ancre le processus clinique dans une approche théorique en demeurant fidèle aux concepts inhérents au modèle choisi;
- Élabore un plan d'évaluation complet du rendement occupationnel du client (méthode, instruments de mesure, échéancier justification de ses choix en s'appuyant sur ses ressources – voir annexe 1);
- Recueille l'information tel que prévu via son plan d'évaluation tout en respectant l'échéancier planifié;
- Interprète les résultats de son évaluation de façon à identifier les principales difficultés sur lesquelles une action doit être posée;
- Établit des objectifs mesurables, observables avec un échéancier (forme et contenu adéquats) et les priorise;
- Identifie les ressources requises pour l'application du plan d'intervention tout en reconnaissant les limites de son expertise;
- Applique une intervention concrète en lien avec le plan d'intervention reconnaît la nécessité d'ajuster le plan ou les interventions.

2. COMMUNICATEUR

- Applique des techniques comme la réflexion ou la validation;
- Fait preuve d'une écoute active, respectueuse et réfléchie
- Adapte ses communications en considérant les valeurs, la culture, la langue maternelle, le niveau d'éducation et autres caractéristiques des personnes avec qui il entretient une communication;
- Reconnaît la valeur et la signification des indices non-verbaux et s'ajuste en conséquence;
- Encourage le client à participer à la prise de décision;
- Synthétise les informations et observations recueillies, rédige une analyse ancrée dans une approche théorique et communique à l'équipe ou au client les faits saillants de son analyse en lien avec l'occupation-participation.

3. COLLABORATEUR

- Explique les rôles et responsabilités des autres membres de l'équipe et sa complémentarité avec celui de l'ergothérapeute;
- Met en application la rétroaction reçue de son superviseur et lui offre une rétroaction constructive;
- Partage ses connaissances et ses expériences adéquatement;
- S'implique activement dans les échanges en réunions (inter ou intra) en donnant son opinion et en posant des questions;
- Appuie les décisions prises par l'équipe; dans le cas d'idées différentes, il défend son rationnel auprès des membres de l'équipe;
- Implique le client (ou son représentant) dans les prises de décision à titre de partenaire-collaborateur;
- Discute de la dynamique de groupe observé (réunion d'équipe intra-inter, groupe thérapeutique, etc.) avec son superviseur et identifie les comportements favorables ou non à un climat de collaboration ; ajuste ses propres comportements en conséquence.

4. GESTIONNAIRE

- Planifie et réalise l'ensemble des activités professionnelles proposées (jugées réalistes) à l'intérieur de son horaire de travail;
- Démontre une concordance entre le temps estimé et le temps utilisé pour accomplir une tâche;
- En cas de surcharge temporaire ou exceptionnelle, établit les priorités et revoit l'organisation et l'emploi de son temps;
- Planifie et se prépare à ses séances de supervision hebdomadaires (individuelles ou de groupe);
- Identifie les ressources (humaine, physique, financière, etc.) disponibles dans le milieu et les utilise adéquatement.

5. AGENT DE CHANGEMENT

- Identifie les facteurs de risques pouvant potentiellement influencer dans le temps le rendement occupationnel (participation);
- Intègre dans son plan d'intervention les notions reliées aux activités, habitudes ou routines comme déterminant de la santé;
- Identifie les situations possibles de discrimination s'il y a lieu et élabore un plan d'action;
- Explique clairement aux clients (incluant l'entourage, les intervenants, etc.) les avantages de l'activité – occupation et son rôle.
- Réalise et présente un projet de stage qui a un impact favorable dans le milieu (ex. suscite une réflexion, initie un changement, etc.).

6. ÉRUDIT

- Complète son journal de bord selon l'entente pré-établie;
- Identifie les rôles (compétences) prioritaires à développer avec un plan d'action;
- Prend l'initiative de proposer des données probantes tout en tenant compte de leur qualités scientifiques (esprit critique) et de leur applicabilité dans le contexte clinique;
- Justifie ses choix (modèles, évaluations, interventions, etc.) par des données probantes;
- Détermine les besoins en matière d'apprentissage des clients, utilise une méthode d'enseignement appropriée et valide les résultats.

7. PROFESSIONNEL

- Respecte en tout temps le code de déontologie;
- Prend connaissance des normes professionnelles et des lignes directrices relatives à son contexte de pratique;
- Entretient des relations avec les clients et son superviseur en respectant les limites professionnelles;
- Adopte une tenue vestimentaire appropriée et conforme aux règles du milieu;
- Se présente tous les jours en état d'apprentissage et est ponctuel à son stage et aux activités inhérentes au stage;
- Reconnaît la présence d'un enjeu éthique si présent et élabore un plan d'action ou soumet une démarche de résolution.